

Géorgie

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

La Géorgie compte 56 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs. 16 de ces conventions, celles conclues avec la Belgique, la Finlande, la France, l'Islande, l'Inde, l'Irlande, Israël, la Lituanie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, la République slovaque, le Royaume-Uni, la Serbie, Singapour et la Slovaquie, sont conformes au standard minimum.

La Géorgie a signé l'IM en 2017 et déposé son instrument de ratification le 29 mars 2019. L'IM est entré en vigueur pour la Géorgie 1^{er} juillet 2019. La Géorgie n'a pas notifié ses conventions avec l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Arménie, l'Autriche, le Bahreïn, le Danemark, l'Égypte, les Émirats arabes unis, le Japon, le Kazakhstan, Malte, la Pologne, le Qatar, la Suisse et l'Ukraine. Aussi, à ce stade, ces conventions ne seront pas modifiées par l'IM. L'Arabie saoudite, l'Arménie, le Danemark, l'Égypte, les Émirats arabes unis, le Kazakhstan, Malte et l'Ukraine ont notifié leurs conventions avec la Géorgie aux fins de l'IM.

La Géorgie a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs que des négociations bilatérales seraient engagées concernant ses conventions avec Malte et la Pologne.

La Géorgie met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP⁵⁵.

Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet.

B. Difficultés de mise en œuvre

Comme indiqué plus haut, la Géorgie n'a pas notifié ses conventions avec l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Arménie, l'Autriche, le Bahreïn, le Danemark, l'Égypte, les Émirats arabes unis, le Japon, le Kazakhstan, Malte, la Pologne, le Qatar, la Suisse et l'Ukraine aux fins de l'IM. Notifier ces conventions aux fins de l'IM ou engager des renégociations bilatérales dans le but de mettre en œuvre le standard minimum permettrait de transposer le standard minimum dans ces conventions non couvertes.

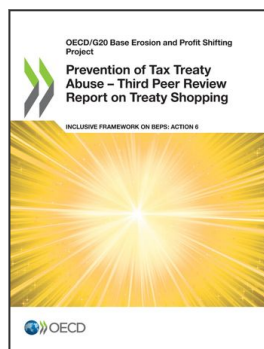
La Géorgie a indiqué qu'elle fournirait en 2021 une liste révisée de conventions aux fins de l'IM en notifiant toutes les conventions en vigueur.

Synthèse de la réponse de la juridiction – Géorgie

	Partenaires de convention	Conformité avec le standard	Si conforme, méthode choisie	Signature d'un instrument de mise en conformité	Méthode choisie dans l'instrument de mise en conformité (si différent de l'IM)	Commentaires
1	Arménie	Non	N/C	Non	N/C	
2	Autriche	Non	N/C	Non	N/C	
3	Azerbaïdjan*	Non	N/C	Non	N/C	
4	Bahreïn	Non	N/C	Non	N/C	

⁵⁵ Pour ses conventions notifiées aux fins de l'IM, la Géorgie choisit d'appliquer la disposition de la déclaration du préambule (article 6 de l'IM) et la règle COP (article 7 de l'IM).

5	Bélarus*	Non	N/C	Non	N/C	
6	Belgique	Oui	COP uniquement	N/C	N/C	
7	Bulgarie	Non	N/C	Oui	N/C	
8	Chine (République populaire de)	Non	N/C	Oui	N/C	
9	Croatie	Non	N/C	Oui	N/C	
10	Chypre*	Non	N/C	Oui	N/C	
11	République tchèque	Non	N/C	Oui	N/C	
12	Danemark	Non	N/C	Non	N/C	
13	Égypte	Non	N/C	Non	N/C	
14	Estonie	Non	N/C	Oui	N/C	
15	Finlande	Oui	COP uniquement	N/C	N/C	
16	France	Oui	COP uniquement	N/C	N/C	
17	Allemagne	Non	N/C	Non	N/C	
18	Grèce	Non	N/C	Oui	N/C	
19	Hongrie	Non	N/C	Oui	N/C	
20	Islande	Oui	COP uniquement	N/C	N/C	
21	Inde	Oui	COP uniquement	N/C	N/C	
22	Iran*	Non	N/C	Non	N/C	
23	Irlande	Oui	COP uniquement	N/C	N/C	
24	Israël	Oui	COP uniquement	N/C	N/C	
25	Italie	Non	N/C	Oui	N/C	
26	Japon	Non	N/C	Non	N/C	
27	Kazakhstan	Non	N/C	Non	N/C	
28	Corée	Non	N/C	Oui	N/C	
29	Koweït*	Non	N/C	Non	N/C	
30	Lettonie	Non	N/C	Oui	N/C	
31	Liechtenstein	Non	N/C	Oui	N/C	
32	Lituanie	Oui	COP uniquement	N/C	N/C	
33	Luxembourg	Oui	COP uniquement	N/C	N/C	
34	Malte	Non	N/C	Non	N/C	
35	Moldova*	Non	N/C	Non	N/C	
36	Pays-Bas	Oui	COP uniquement	N/C	N/C	
37	Norvège	Oui	COP uniquement	N/C	N/C	
38	Pologne	Non	N/C	Non	N/C	
39	Portugal	Non	N/C	Oui	N/C	
40	Qatar	Non	N/C	Non	N/C	
41	Roumanie	Non	N/C	Oui	N/C	
42	Saint-Marin	Non	N/C	Oui	N/C	
43	Arabie saoudite	Non	N/C	Non	N/C	
44	Serbie	Oui	COP uniquement	N/C	N/C	
45	Singapour	Oui	COP uniquement	N/C	N/C	
46	République slovaque	Oui	COP uniquement	N/C	N/C	
47	Slovénie	Oui	COP uniquement	N/C	N/C	
48	Espagne	Non	N/C	Oui	N/C	
49	Suède	Non	N/C	Oui	N/C	
50	Suisse	Non	N/C	Non	N/C	
51	Turquie	Non	N/C	Oui	N/C	
52	Turkménistan*	Non	N/C	Non	N/C	
53	Ukraine	Non	N/C	Non	N/C	
54	Émirats arabes unis	Non	N/C	Non	N/C	
55	Royaume-Uni	Oui	COP uniquement	N/C	N/C	
56	Ouzbékistan*	Non	N/C	Non	N/C	



Extrait de :

Prevention of Tax Treaty Abuse – Third Peer Review Report on Treaty Shopping

Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/d6cecb8-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Géorgie », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Third Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/5f8df82b2-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.